

# Enquête 2008 sur la rémunération dans le secteur des magazines au Canada

Mercer  
mars 2009

[www.crhsculturel.ca](http://www.crhsculturel.ca)

Arts de la scène • Arts visuels et métiers d'art • Cinéma et téléradiodiffusion  
Création littéraire et édition • Médias numériques • Musique et enregistrement sonore • Patrimoine



Conseil  
des ressources humaines  
du secteur culturel

Cultural  
Human Resources  
Council

# Table des matières

1.	Introduction	3		
2.	Constatations de l'enquête			
	Administrateur des ventes	7	Directeur des ventes et du marketing – Diffusion	6
	Chef de production	6	Directeur général de la diffusion	6
	Chef de la rédaction	5	Directeur principal du marketing	6
	Chef de section – Publications d'affaires	4	Directeur / superviseur des ventes	7
	Chef de section – Publications d'intérêt général	6	Grand reporter	5
	Chef de section – Publications professionnelles	5	Graphiste	6
	Chef du marketing	6	Rechercheur	5
	Directeur artistique	5	Rédacteur en chef	5
	Directeur commercial	7	Rédacteur en ligne	6
	Directeur – Comptes nationaux / principaux clients	7	Reporter-photographe	5
	Directeur de la production	6	Représentant commercial	7
	Directeur de la publication	5	Réviseur	5
	Directeur de la publication sur Internet	6	Secrétaire de rédaction	5



## Limitation de responsabilité

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du CRHSC et du gouvernement du Canada.

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.

Canada 



## Introduction

- Mercer est heureuse de présenter les résultats de l'**Enquête 2008 sur la rémunération dans le secteur des magazines au Canada**.
- L'enquête a été menée à l'automne 2008. Toutes les données présentées étaient en vigueur au **1<sup>er</sup> septembre 2008**.
- Ce rapport présente un regroupement des données sur la rémunération soumises par **113 publications** produites par **29 entreprises** à travers le Canada, excluant les provinces atlantiques.
- Les résultats présentés sont assujettis aux **règles officielles de Mercer à l'égard des rapports de données**, qui protègent la confidentialité des données des participants et assurent l'intégrité des statistiques. Il faut obtenir les données d'au moins quatre entreprises pour que le 50<sup>e</sup> centile soit indiqué.
  - La mention « --- » signifie qu'il n'y a pas suffisamment de données.
- Si vous avez des **questions** sur les données du présent rapport, communiquez avec :

**Susan Annis**

**Directrice générale, Conseil des ressources humaines du  
secteur culturel**

**Téléphone : 613 562-1535, poste 22**

**Courriel : sannis@culturalhrc.ca**

## Introduction (suite)

- Le 50<sup>e</sup> centile du salaire de base et de la rémunération totale en espèces est présenté aux pages 4 et 5 du présent rapport pour **21 postes** du secteur des magazines.
  - **Salaire de base** : Salaire annuel de base en dollars canadiens, au 1<sup>er</sup> septembre 2008.
  - **Rémunération totale en espèces réelle** : Total du salaire de base en 2008 et de la dernière prime du régime d'intéressement à court terme.
    - **Remarque** : Pour les entreprises qui n'ont pas de programme de primes à court terme ou de primes annuelles, la rémunération totale en espèces réelle correspond au salaire de base.
  - **50<sup>e</sup> centile** : Valeur **médiane** des salaires offerts par les entreprises – 50 % offrent un salaire inférieur à cette valeur et 50 %, un salaire supérieur.
    - La majorité (>70 %) des entreprises canadiennes ciblent le 50<sup>e</sup> centile (ou milieu du marché) lorsqu'elles fixent les niveaux de rémunération. (*Source* : *Base de données sur les politiques et méthodes (Policies and Practices Database) de Mercer*)
- Le rapport présente le **salaire de base** et la **rémunération totale en espèces réelle** pour trois types de magazines différents, soit :
  - **Publications d'intérêt général** – Périodiques qui s'adressent à un marché entier ou à une grande partie d'un marché et qui ont pour but d'informer et de divertir le lecteur.
  - **Publications professionnelles** – Périodiques qui traitent des activités de traitement, de fabrication, de vente ou d'exploitation de secteurs industriels ou d'un secteur d'activité, d'un métier ou d'une profession en particulier. Ils sont publiés pour intéresser et aider les personnes œuvrant dans le secteur en question.
  - **Publications spécialisées** – Périodiques qui s'adressent à un marché de consommateurs ayant des intérêts particuliers et qui ont pour but d'informer et de divertir le lecteur.

# Constatations de l'enquête

Code du poste	Titre du poste	Description	Publications d'intérêt général		Publications professionnelles		Publications spécialisées	
			Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle	Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle	Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle
1000	Directeur de la publication	Poste le plus élevé au sein de la publication. Responsable de la direction générale. Supervise les services des nouvelles, de la publicité, de la distribution et de la production et le bureau d'affaires. Coordonne les efforts des cadres supérieurs et collabore avec eux pour élaborer les objectifs, les stratégies et les politiques de la publication à court et à long terme. Responsable des résultats financiers de la publication. Dans les magazines de plus petite taille, peut également être en charge de l'exécution de ces responsabilités.	135,600 \$	159,373 \$	95,000 \$	109,120 \$	40,000 \$	40,000 \$
2000	Chef de la rédaction	Poste de rédaction le plus élevé. Établit la politique, la vision et le contenu rédactionnels. Supervise toutes les opérations. Dans les magazines de plus petite taille, peut également être en charge d'écriture, de révision et de l'attribution des articles.	100,297 \$	100,297 \$	67,944 \$	68,437 \$	58,239 \$	58,239 \$
2001	Rédacteur en chef	Concrétise la vision rédactionnelle. Gère les horaires et le flux de production. Effectue des recherches et de la rédaction. Confie des travaux à des pigistes. Relève du chef de la rédaction. Chef adjoint de la rédaction. Dans les magazines de plus petite taille, le rédacteur en chef peut également être en charge de la révision des articles, des droits d'auteur, de la validation des faits et de la relecture.	68,638 \$	72,438 \$	---	---	39,179 \$	39,179 \$
2003	Chef de section – Publications d'affaires	Poste de rédaction le plus élevé au sein de la section des affaires. Gère la collecte, la révision et la mise en page pour une section spécifique. Prend des décisions d'embauche ou fait des recommandations à cet égard.	74,305 \$	76,880 \$	---	---	---	---
2005	Secrétaire de rédaction	Effectue des recherches et rédige plusieurs sections et articles. Valide les faits et relit. Peut participer à l'élaboration du site Web, superviser des séances de photographie et participer au volet « aspect et convivialité » de la conception des pages. Relève généralement du rédacteur en chef.	45,396 \$	45,396 \$	46,993 \$	46,993 \$	33,763 \$	33,763 \$
2007	Directeur artistique	Supervise la direction visuelle (mise en page et conception) de toute la publication. Responsable de l'aspect et de la convivialité de la publication. Conçoit les pages d'articles et de couverture et coordonne la mise en page des sections. Dirige ou supervise les services de création, du graphisme et de la photographie et leurs budgets. Prend des décisions d'embauche ou fait des recommandations à cet égard. Dans les magazines de plus petite taille, le directeur artistique peut également avoir des responsabilités opérationnelles de graphisme, mise en page et production.	77,048 \$	77,492 \$	51,725 \$	51,725 \$	53,948 \$	53,948 \$
2009	Grand reporter	Rédige de longs articles qui explorent des sujets, des événements ou la vie des gens dans un style narratif, avec autorité et savoir-faire. Doit être très qualifié en journalisme, et plus particulièrement en rédaction de longs articles. Divertit, informe et utilise son habileté rédactionnelle pour donner vie au sujet.	45,835 \$	45,835 \$	---	---	---	---
2011	Recherchiste	Offre un soutien de bureau général, fait des recherches ou valide des faits pour divers services; vérifie l'exactitude des articles. Peut accomplir une ou plusieurs des tâches suivantes : compilation d'information, surveillance et administration des dossiers de rappel, tenue des dossiers relatifs aux documents publiés, tenue à jour des listes de personnes-ressources, gestion des relations avec les services de messagerie, surveillance, distribution et suivi de l'équipement et organisation des réunions du comité de rédaction.	44,499 \$	47,877 \$	---	---	---	---
2014	Reporter-photographe	S'occupe de tous les aspects du photojournalisme : photographies, collecte de renseignements connexes, collaboration avec le chef de la section photographique et le directeur artistique, montages photo, etc. Réalise ses mandats avec créativité et imagination. Doit comprendre les aspects techniques de la photographie et pouvoir cerner les histoires avec un jugement fiable.	42,070 \$	42,070 \$	---	---	---	---
2015	Réviseur	Veille à ce que les articles, les légendes et les graphiques de la publication soient le plus exacts possible et ne contiennent aucune erreur quant au contenu, l'orthographe ou la grammaire, et s'assure que les articles respectent les normes rédactionnelles et journalistiques acceptables. Vérifie les documents de référence et travaille avec des rapports pour améliorer et étoffer les articles.	47,502 \$	48,543 \$	---	---	---	---
2016	Chef de section – Publications professionnelles	Poste de rédaction le plus élevé au sein de la section publications professionnelles. Gère la collecte, la révision et la mise en page pour une section spécifique. Prend des décisions d'embauche ou fait des recommandations à cet égard.	---	---	47,727 \$	47,727 \$	---	---

Remarque : Salaire de base et rémunération totale en espèces réelle en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

## Constatations de l'enquête (suite)

Code du poste	Titre du poste	Description	Publications d'intérêt général		Publications d'affaires		Publications spécialisées	
			Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle	Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle	Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle
2017	Chef de section – Publications d'intérêt général	Poste de rédaction le plus élevé au sein de la section des publications d'intérêt général. Gère la collecte, la révision et la mise en page pour une section spécifique. Prend des décisions d'embauche ou fait des recommandations à cet égard.	64,000 \$	64,000 \$	---	---	---	---
3001	Rédacteur en ligne	Concrétise la vision rédactionnelle et traite le contenu de la version en ligne de la publication. Convertit ou reformate le contenu pour le Web et organise des concours mensuels. Peut rédiger ou pas. A le sens du marketing et de la valorisation de la marque et connaît les caractéristiques démographiques du public et la technologie. Relève du V.-P., du D.G. ou du directeur de la publication.	51,462 \$	51,462 \$	---	---	---	---
3002	Directeur de la publication sur Internet	Responsable de la stratégie et des activités Web. Établit le plan d'affaires et le budget annuel du site Web. Responsable du budget, de la planification des effectifs, de la gestion et de la prestation de produits et de services. Supervise les activités opérationnelles du/des site(s) Web en portant une attention particulière à la création de contenu et à l'entretien du site.	83,000 \$	87,985 \$	---	---	---	---
3007	Graphiste	À l'aide de logiciels graphiques (p. ex., Quark, Illustrator, PhotoShop, Acrobat), conçoit et produit la maquette d'imprimerie définitive. Crée des concepts, donne des conseils sur la mise en page, les types de caractères, les couleurs et les styles pour les publicités, les publications et les présentations en adoptant une approche novatrice des dispositifs de graphisme et du traitement des caractères et de l'espace. Capable de faire une application poussée des principes de typographie, de couleur et de conception. A une vaste expérience et une connaissance des processus d'imprimerie. Peut travailler dans un environnement en ligne à l'aide d'outils de graphisme et de conception Web comme Flash, FrontPage et Dream Weaver.	45,457 \$	46,000 \$	54,074 \$	54,074 \$	34,060 \$	34,060 \$
4001	Directeur de la production	Dirige le personnel de montage pour assurer la production du journal ou de la publication dans les délais prévus. S'assure que le travail est réparti efficacement entre les employés et que la production des pages respecte les exigences et les délais. Est entièrement responsable de la qualité de la production du journal ou de la publication et partage la responsabilité de l'approbation des articles et du contenu.	55,948 \$	55,948 \$	---	---	---	---
4002	Chef de la production	Gère au quotidien les responsabilités associées à la production, la mise en page, la collecte des annonces publicitaires et les épreuves en bon à tirer. Responsable du respect des délais de production, de la qualité et de l'efficacité. Relève du directeur de la production.	57,577 \$	57,577 \$	---	---	45,854 \$	45,854 \$
5001	Directeur principal du marketing	Responsable de l'élaboration de politiques, de programmes et d'objectifs pour les activités de marketing liées à l'ensemble des produits et services de l'entreprise. Dirige les recherches de marketing, la planification des produits et les activités publicitaires pour réaliser les objectifs de l'entreprise. Conseille et assiste les cadres de direction à l'égard de différents aspects liés au prix et au marché qui ont une incidence sur les ventes.	131,500 \$	137,750 \$	---	---	---	---
5002	Chef du marketing	Élabore et exécute les stratégies, les programmes et les promotions marketing pour une publication en ligne ou presse. Travaille à renforcer la position de la publication sur le marché en tenant compte des meilleures pratiques et des analyses de la concurrence et du secteur d'activité. Gère les plans, les programmes et les campagnes de marketing et de communication, y compris la stratégie de marque, la publicité, l'événementiel et les relations publiques.	72,300 \$	82,909 \$	---	---	---	---
6000	Directeur général de la diffusion	Responsable de la vente et de la distribution et de la supervision du conseiller en distribution, des commis et du système de la salle de courrier. Assume des responsabilités budgétaires. Élabore des stratégies et des plans de diffusion à long terme qui abordent les enjeux concurrentiels, stimulent la croissance du tirage et augmentent les parts de marché. Dans les magazines de plus petite taille, le directeur général de la diffusion peut également être en charge de toutes les tâches de diffusion et de distribution.	95,677 \$	110,287 \$	---	---	---	---
6001	Directeur des ventes et du marketing – Diffusion	Gère les programmes de ventes et de marketing liés à la diffusion quotidienne afin d'atteindre certains objectifs. Établit des plans pour les promotions spéciales et les efforts de vente. S'occupe de la formation et du développement du personnel.	85,222 \$	89,421 \$	---	---	---	---

Remarque : Salaire de base et rémunération totale en espèces réelle en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

## Constatations de l'enquête (suite)

Code du poste	Titre du poste	Description	Publications d'intérêt général		Publications d'affaires / Publications spécialisées	
			Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle	Salaire de base	Rémunération totale en espèces réelle
1	Représentant commercial	Est responsable de la vente de produits, de produits techniques ou de services auprès d'un large éventail de comptes et de clients. Niveau d'emploi demandant au minimum la maîtrise des compétences exigées d'un représentant qualifié ayant la charge d'objectifs de vente précis.	54,000 \$	88,069 \$	50,138 \$	71,290 \$
3	Directeur - Comptes nationaux/principaux clients	Est responsable de la vente de produits et de services, principalement à un groupe choisi de clients importants sur les plans régional ou national ou du point de vue stratégique. Possède généralement une connaissance approfondie des produits ou des connaissances techniques et des aptitudes en matière de relations avec la clientèle acquises à la faveur d'une expérience de cinq à dix années dans le domaine de la vente.	65,575 \$	101,704 \$	58,350 \$	90,784 \$
4	Administrateur des ventes	Coordonne les activités administratives du service des ventes. Ses responsabilités peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, la préparation des rapports de vente, le traitement des commandes, l'administration des commissions et la gestion des comptes de frais. D'autres tâches connexes peuvent inclure la conduite de recherches commerciales préliminaires, la liaison entre les représentants sur le terrain et le personnel affecté aux services internes, ainsi que l'assistance au personnel de vente et de marketing dans la réalisation de projets et mandats. Exige généralement de deux à quatre années d'expérience. Relève habituellement du directeur de l'administration des ventes ou du directeur divisionnaire des ventes.	38,000 \$	36,596 \$	36,596 \$	37,080 \$
5	Directeur/superviseur des ventes	Est responsable de l'exécution de la stratégie commerciale de l'entreprise au sein d'une division ou d'une unité d'affaires. Applique les objectifs de vente de la division, planifie le travail du personnel de vente, coordonne la formation, contrôle les résultats du personnel de vente et tient l'historique de vente de la division. Relève du directeur commercial ou du chef des ventes (filiale ou division).	85,926 \$	129,692 \$	63,484 \$	94,692 \$
6	Directeur commercial	Est responsable de voir à l'atteinte des objectifs de l'entreprise quant au volume et à la rentabilité des ventes. Ses attributions incluent généralement l'établissement des objectifs de développement des affaires, des programmes et des politiques de vente et de communication, des territoires de vente et des prévisions. Peut mettre au point les politiques de distribution, les programmes de service à la clientèle et les stratégies d'établissement des prix et en assurer le suivi.	93,411 \$	144,540 \$	82,935 \$	134,231 \$

Remarque : Salaire de base et rémunération totale en espèces réelle en vigueur au 1er septembre 2008.

# MERCER



MARSH MERCER KROLL  
GUY CARPENTER OLIVER WYMAN